

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GENEVOIS
Bâtiment Athéna – Technopole d'ARCHAMPS – 74 160 ARCHAMPS

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze avril à dix-neuf heures et trente minutes,
le **Conseil communautaire**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux de la Communauté de Communes du Genevois à Archamps, sous la Présidence de Monsieur Florent BENOIT, Président.

Nombre de membres :
en exercice : 49
présents : 35
procurations : 10
votants : 45

Date de convocation :
1^{er} avril 2025

PRESENTS : A. RIESEN, S. BEN OTHMANE, M. GENOUD, Nathalie LAKS, Nicolas LAKS, J-L. PECORINI, A. CUZIN, B. GONDOUIN, P. CHASSOT, D. THEVENOZ, G. BARON, E. ROSAY, C. VINCENT, L. DUPAIN, V. LECAUCHOIS, M. DE SMEDT, I. ROSSAT-MIGNOD, D. JUTEAU, D. CHAPPOT, J-C. GUILLON, D. BESSON, P. DURET, S. DUBEAU, E. BATTISTELLA, J-P. SERVANT, A. MAGNIN, H. ANSELME, C. DURAND, J. LAVOREL, S. RODRIGUEZ, F. de VIRY, M. SECRET, C. MERLOT, F. BENOIT, F. GUILLET

REPRESENTES : G. ZORITCHAK par A. RIESEN, P-J. CRASTES par J-C. GUILLON, M. GRATS par J. LAVOREL, M. MERMIN par F. BENOIT, L. VESIN par C. VINCENT, J. BOUCHET par L. DUPAIN, S. LOYAU par M. DE SMEDT, G. NICOUD par D. BESSON, A. AYEB par A. MAGNIN, L. CHEVALIER par M. SECRET

EXCUSES : M. SALLIN, M-N. BOURQUIN

ABSENTS : J. CHEVALIER, B. FOL

Secrétaire de séance : Madame Carole VINCENT

Délibération n° c_20250414_rh_044

4.1. PERSONNELS TITULAIRES ET STAGIAIRES DE LA F.P.T
4.2. PERSONNEL CONTRACTUEL

APPROBATION DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS 2025 – BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil,

Vu l'exposé de Monsieur Guillon, 12^{ème} Vice-Président,

Les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant qui fixe l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au bon fonctionnement des services dans le respect des dispositions en vigueur.

Afin de procéder à la mise à jour annuelle du tableau des emplois de la collectivité, il est proposé de prendre en compte les créations et les suppressions d'emplois nécessaires au fonctionnement des services approuvées par délibérations, ainsi que les mises à jour constatées entre la création prévisionnelle et le recrutement effectif, les modifications en lien avec les avancements de grade, de temps de travail et les promotions internes.

*Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2313-1 et R2313-3 ;
 Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L313-1 ;
 Vu le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet ;
 Vu la délibération n° c_20250414_rh_042 du Conseil communautaire du 14 avril 2025 portant création de postes 2025 – Budget principal ;
 Vu la délibération n° c_20250414_rh_043 du Conseil communautaire du 14 avril 2025 portant autorisation de recrutement de deux agents non-titulaires en contrat de projet – Budget principal ;*

DELIBERE

Article 1 : approuve le tableau des emplois et des effectifs 2025 – Budget principal suivant :

• Emplois fonctionnels

Cadres d'emplois	Effectifs 2024	Effectifs 2025	Nbre de poste vacants	Emplois non permanents (Besoins occasionnels ou chargé de projets)	Commentaires
DGS	1	1			
DGA	1	1			
Collaborateur de cabinet		1			Décision du Conseil communautaire (décembre 2024)

• Filière administrative

Cadres d'emplois et grade ouverts	Effectifs 2024	Effectifs 2025	Nbre de poste vacants	Emplois non permanents (Besoins occasionnel ou chargé de projets)	Commentaires
CAT A Attachés : Attaché hors classe Attaché principal Attaché	21	23	3	5	<i>Postes ouverts sur l'ensemble des grades d'attaché</i> Création de postes en janvier 2025 et septembre 2024 : - responsable du service carrières-paies - attaché territorial au service social

CAT B Rédacteurs : Rédacteur principal 1 ^{ère} classe Rédacteur principal 2 ^{ème} classe Rédacteur	14	16	2	2	<i>Postes ouverts sur l'ensemble des grades de rédacteur</i> Création de postes en janvier 2025 : - rédacteur service finances - rédacteur service ressources humaines
CAT C Adj admi principal de 1 ^{ère} classe Adj admi principal de 2 ^{ème} classe Adj admi	14	16	4	4	Création de postes en janvier 2025 : - assistante service finances - assistante service RH

- **Filière technique**

Cadres d'emplois et grade ouverts	Effectifs 2024	Effectifs 2025	Nbre de poste vacants	Emplois non permanents (<i>Besoins occasionnels ou chargé de projets</i>)	Commentaires
CAT A Ingénieurs : Ingénieur Ingénieur principal Ingénieur hors classe	5	5	2	2	<i>Postes ouverts sur l'ensemble des grades d'ingénieurs</i>
CAT B Techniciens : Technicien Technicien principal de 1 ^{ère} classe Technicien principal de 2 ^{ème} classe	5	5	1	0	<i>Postes ouverts sur l'ensemble des grades de technicien</i>

CAT C : Adjoints techniques Adj tech principal de 1 ^{ère} classe Adj tech principal de 2 ^{ème} classe Adjoint technique	44	55	7		<i>Postes ouverts sur l'ensemble des grades d'adjoints techniques</i> Augmentation du nombre de recrutements dans le cadre d'emploi des adjoints techniques et diminution des agents de maîtrise 2 postes crèche d'Archamps
Agents de maîtrise Agent de maîtrise Agent de maîtrise principal	7	8	7	0	1 seul poste occupé Prévoir 7 postes vacants pour le process de promotion interne 2025

- **Animation**

Cadres d'emplois et grade ouverts	Effectifs 2024	Effectifs 2025	Nbre de poste vacants	Emplois non permanents (<i>Besoins occasionnels ou chargé de projets</i>)	Commentaires
CAT A Animateur territorial	0	1	0	0	Création de postes en septembre 2024 : - animateur territorial au service social
CAT C Adjoint d'animation principal 1 ^{ère} classe Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe Adjoint d'animation	5	5	1	0	

• **Médico-social**

Cadres d'emplois et grade ouverts	Effectifs 2024	Effectifs 2025	Nbre de poste vacants	Emplois non permanents (Besoins occasionnels ou chargé de projets)	Commentaires
CAT A Puéricultrice Puéricultrice hors classe Infirmière en soins généraux Infirmière en soins généraux hors classe	7	7	0	0	<i>Postes ouverts sur l'ensemble des grades de puéricultrice et d'infirmière</i>
Catégorie A Educatrice de jeunes enfants Éducatrice de jeunes enfants éducatrice de jeunes enfants de classe exceptionnelle	10	11	4	0	<i>Postes ouverts sur l'ensemble des grades d'éducatrice de jeunes enfants</i> <i>Ouverture crèche d'Archamps</i>
Catégorie B Auxiliaire de puériculture Auxiliaire de puériculture de classe normale Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	36	40	12		<i>Postes ouverts sur l'ensemble des grades d'auxiliaire de puériculture</i> <i>Ouverture crèche d'Archamps</i>
CAT C Agent social Agent social Agent social principal de 2ème classe Agent social principal de 1ère classe	33	36	15	20	<i>Postes ouverts sur l'ensemble des grades d'agent social</i> <i>Ouverture crèche d'Archamps</i>

Article 2 : rappelle que les crédits sont inscrits au budget principal – exercice 2025 – chapitre 012 - charges de personnel et frais assimilés.

Article 3 : autorise Monsieur le Président à accomplir toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

- ADOpte A L'UNANIMITE -

VOTE : POUR : 45

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

La secrétaire de séance,
Carole VINCENT

Le Président,
Florent BENOIT



Le Président certifie le caractère exécutoire de cette délibération :

Télétransmise en Préfecture le 25/04/2025

Publiée électroniquement le 25/04/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président ou d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification.